

BILAN FINANCIER



Encart n°58
Décembre 2021

42^e

CONGRÈS
31/01 au 4/02/2022
MONTPELLIER

2016

“

2017

“

2018

“

2019

“

Une **Fédération**
renforcée, organisée
pour *gagner*



VOUS PRENEZ SOIN DES AUTRES, à nous de vous donner un **coup de pouce !**

Vous vous occupez d'un proche (enfant, conjoint ou parent) dépendant, handicapé ou souffrant d'une maladie de longue durée ? **Grâce à votre complémentaire santé et/ou prévoyance, vous pouvez bénéficier de solutions concrètes et personnalisées pour vous épauler.**

Pour en savoir plus sur votre accompagnement social, consultez notre site internet malakoffhumanis.com



SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

Vie syndicale et Politique financière ne font qu'un !

Depuis notre dernier congrès en novembre 2017 validant nos orientations pour les trois années à venir, la situation économique et sociale du pays et en particulier, de notre branche d'activité, exige une CGT offensive et présente sur le terrain pour accompagner et développer les luttes. La crise sanitaire vécue cette année n'aura épargné personne !

Nous ne minimisons pas les conséquences économiques de la crise. Cependant, il n'est pas possible qu'au prétexte de la relance économique, nous avalions des couleuvres, courbions l'échine et payions l'addition en acceptant les plans sociaux, les licenciements économiques, les accords scélérats sur la durée du travail et des conditions de travail dégradées.

Les enjeux sont forts, qu'il s'agisse des négociations dans la branche pour une Convention Collective Nationale répondant aux besoins des salariés, ou qu'il s'agisse de la bataille pour la reconquête industrielle. Les assises de l'industrie réalisées en novembre 2018 et les assises de la vie syndicale ont fortement contribué à impliquer nos militants sur les orientations décidées lors de notre 41^e Congrès.

Vie syndicale, renforcement : une priorité ! Pourtant, force est de constater que les rentrées de cotisations reflètent insuffisamment cette réalité, alors que les moyens nécessaires pour développer toutes ces batailles revendicatives ne cessent de croître.

Les attaques incessantes du patronat sur le paritarisme et les droits syndicaux ont impacté fortement nos recettes et les rentrées de cotisations ne reflètent pas la réalité de la confiance et de la grande disponibilité des salariés pour s'engager dans l'action collective. Nos résultats aux élections en témoignent et cela malgré les campagnes de toutes sortes orchestrées contre la CGT.

La loi du 20 août 2008, dans sa première partie « portant rénovation de la démocratie sociale » a instauré des obligations de transparence financière aux organisations syndicales des salariés comme du patronat.

Ces nouvelles dispositions légales sont intervenues alors que depuis plusieurs années, certains médias entretenaient une polémique sur les ressources des organisations syndicales de salariés. Ils soutenaient que le nombre de syndiqués était trop faible pour donner aux syndicats les moyens de leur activité. Pêle-mêle, l'ensemble des confédérations était accusé de vivre essentiellement de subventions publiques et de fonds versés par les entreprises.

Il est bon de rappeler, qu'en septembre 2007, a éclaté le scandale de la caisse noire de l'UIMM.

Certains ont tenté de faire diversion au problème du financement du syndicalisme patronal, en insinuant que la caisse noire aurait servi à « la fluidification du dialogue social », c'est-à-dire à un financement occulte de syndicats de salariés. La FTM CGT a exigé que toute la lumière soit faite sur la caisse noire de l'UIMM et le financement du MEDEF, et a proposé que les entreprises soient dans l'obligation de publier, dans leur bilan social, l'intégralité des sommes versées aux organisations patronales et aux syndicats de salariés.

Les initiatives d'actions sur les retraites ou encore dans notre branche sur la bataille pour une véritable Convention Collective Nationale de haut niveau concourent à rassembler les métallos dans l'action.

La politique financière découle directement de la qualité de vie syndicale. Les campagnes de syndicalisation, ainsi que les conférences régionales tenues durant ce mandat, avant notre 42^e Congrès, auront permis de débattre des questions de politique financière, en lien avec la syndicalisation et le besoin de se renforcer pour élever le rapport de forces.



Mensuel des métallurgistes
Fédération des Travailleurs
de la Métallurgie CGT

263 rue de Paris - case 433
93514 Montreuil cedex

Tél. 01.55.82.86.19 - Fax : 01.55.82.86.53
www.ftm-cgt.fr - communication@ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Frédéric Sanchez
Impression : Rivet Edition

Prix : 1 euro - Abonnement annuel : 12 euros

ISSN 0152-3082

Commission paritaire 0423 S 06 474



2

Une activité au plus près du terrain pour le renforcement et l'indépendance de notre organisation

Même si nous pouvons nous réjouir du nombre de nouvelles adhésions durant la mandature, l'objectif des 70 000 adhérents est loin d'être atteint. Pire, nous constatons des difficultés pour la pérennisation de nos adhérents.

Beaucoup de syndicats font des adhésions, les USTM avec l'aide des UL et UD arrivent à organiser des salariés pour qu'ils puissent monter de nouveaux syndicats, cela ne permet pas d'inverser cette tendance. Il serait intéressant que l'ensemble des syndicats et des structures de la FTM CGT fassent une analyse fine de ces démissions mais également que la question de la continuité syndicale soit traitée de façon plus approfondie.

Nous constatons trop de déserts syndicaux, trop de salariés ne voient jamais la CGT. Pour autant, dans les entreprises, secteurs ou lieux géographiques où nous sommes bien implantés et organisés, des campagnes de syndicalisation doivent être menées de façon régulière. Au-delà de la question financière, notre visibilité et notre implantation doivent être plus importantes pour

être en mesure de porter nos revendications et nos propositions pour une société avec plus de justice sociale.

C'est pour cela que notre activité en territoires doit être une priorité pour le renforcement et la densification de nos organisations de proximité USTM/CCM. Ils sont indispensables à l'activité revendicative des syndicats et à l'augmentation de syndiqués sur le territoire pour dégager les moyens humains nécessaires au bon fonctionnement des organisations de proximité.

La bataille de la syndicalisation et du renforcement CGT nous oblige à nous adapter en permanence aux évolutions de l'organisation du travail et de l'aménagement du territoire afin de nous poser la question de l'efficacité de notre outil syndical.

Les conditions de leur rayonnement, de leur développement et leur efficacité dans la construction du rapport de forces sur le territoire exigent de mettre toutes nos forces militantes en capacité d'agir et traiter dans le même mouvement **l'action revendicative, la bataille de la syndicalisation et de la représentativité aux**



“

3

Des moyens pour gagner la bataille

Même si le secteur de la communication a fortement évolué durant cette mandature avec une appropriation des nouveaux moyens de communication, la Fédération doit gagner en visibilité. Les yeux sont de plus en plus rivés sur les écrans.

A l'heure du numérique, les moyens de communication de la CGT sont trop lents et ne suivent pas le mouvement des nouveaux modes de communication. Nous n'attendons pas des médias qu'ils nous épaulent, mais nous devons prendre notre place dans les réseaux sociaux, nationalement comme localement. Les salariés demandent

davantage de visibilité, pas seulement nationale, ils veulent que l'on se rapproche d'eux et de leurs préoccupations. Pour cela, il est nécessaire de former les militants, de les aider à rentrer dans l'ère du numérique, une toile doit être tissée entre nous et le salariat de proximité. Communiquer est une stratégie, nous devons y prendre notre place.

L'expérience a montré qu'il ne faut pas chercher à substituer les outils digitaux aux moyens syndicaux plus classiques mais en faire des formes complémentaires afin de faire irruption dans le débat public autour des revendications que nous portons.

Nos publications, *Mensuel des Métallurgistes*, *NVO* ou encore *Ensemble* doivent être des outils au

4

Reconquête de nouveaux droits syndicaux dans la branche

La cotisation syndicale est la première ressource de l'organisation. Versée régulièrement, c'est elle qui doit assurer notre indépendance financière.

“ C'est pour cela que le respect du 1 % pour tous les syndiqués doit être une priorité. Tous les adhérents doivent être au même taux de cotisation, au-delà de la question statutaire, c'est une question d'équité entre les syndiqués.

Comment faire fonctionner la Fédération lorsque les reversements des cotisations auprès de CoGéTise se font douze à vingt-quatre mois après que les syndiqués soient prélevés, le reversement doit être fait régulièrement auprès de CoGéTise.

Le débat sur le niveau de la cotisation pratiqué dans nos syndicats doit encore être mené, c'est l'un des éléments fondateurs d'une bonne qualité de vie syndicale.

Les ressources fédérales doivent reposer beaucoup plus sur les recettes liées aux cotisations syndicales, c'est aussi une garantie d'autonomie, de stabilité et ce sont les moyens dont nous avons tous besoin pour mener la bataille. Elles contribuent au financement solidaire de la CGT à travers ses organisations à tous les niveaux, ainsi qu'à la solidarité avec des secteurs en lutte. Enfin, elle participe à l'indépendance de la CGT vis-à-vis des partis politiques, de l'État ou des groupes de pression. La cotisation représente 1 % de la rémunération nette. Elle est déductible à 66 % des impôts et donne un crédit d'impôt restituable pour les personnes non imposables.

Conclusion

Ce bilan financier doit nous poser la question sur l'urgence de lier les questions financières aux préoccupations politiques car c'est une nécessité absolue pour notre fédération. C'est la raison pour laquelle l'augmentation du nombre de syndiqués et la régularité des reversements doivent tenir à cœur de toutes et tous pour assurer l'ensemble des activités et initiatives que la situation sociale exige.

des idées

“

service du déploiement de notre activité revendicative, comme de la Vie Syndicale, en lien avec notre vie démocratique, fil rouge de notre démarche CGT.

Concernant le secteur de la politique financière, nous avons édité un guide du militant qui rappelle plusieurs règles fondamentales dans notre organisation, à commencer par les obligations légales découlant de la loi de 2008 sur la transparence financière, le rôle indispensable du camarade en charge de cette responsabilité à trouver les moyens nécessaire au bon fonctionnement de l'activité, etc.

Un module de formation fédéral du responsable à la politique financière est en cours d'élaboration et devra être finalisé lors de la prochaine mandature.

Compte de gestion 2016 “

En 2016, les recettes augmentent globalement de 7 % soit +382 752 € par rapport à 2015. Les recettes des droits syndicaux ont progressé de **10 %** et les cotisations syndicales ont augmenté **+27 938 €** pour les périodes 2015-2016. En 2016, les autres recettes et les cotisations syndicales représentent **98 %** du total général des recettes de la Fédération.

Le dossier FNI pour le financement d'un camarade en charge d'animer le territoire de la Mécanic Vallée à hauteur de **60 000 €** est toujours d'actualité.

Le total des dépenses au 31 décembre 2016 s'élève à **6 227 069 €** soit une diminution des dépenses de **-230 940 €** soit **-4 %**.

Les salaires et cotisations sociales diminuent de **-25 %** soit **-820 580 €**.

La même tendance est observée sur les dépenses de communication et publication soit une diminution de **-28 %** soit **-82 886 €**.

Le poste de dépenses pour les réunions et déplacements n'évolue que de **+3 %** soit **+32 451 €** par rapport à 2015. Au total, au 31 décembre 2016 nous constatons un déficit de **-41 625 €**.

RECETTES	
Cotisations	1 773 192
Commission FNI	60 000
Autres recettes	4 310 509
Produits financiers et exceptionnels	41 743
TOTAL DES RECETTES	6 185 444
DÉPENSES	
Rémunérations et cotisations sociales	2 519 772
Communication et publications	218 025
Réunions et Déplacements	1 168 243
Congrès fédéral	2 943
Congrès UFICT	34 797
Congrès UFR	0
Relations internationales	233 475
Gestion générale	1 329 490
Loyer AFUL	416 307
Provisions	71 524
Amortissements	94 239
Charges financières et exceptionnelles	138 254
TOTAL DES DÉPENSES	6 227 069
Résultat déficitaire	-41 625



Bilan au 31 décembre

		ACTIF			31/12/2015
		31/12/2016			
		Brut	Amortissement et dépression	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Concessions, brevets et droits similaires	29 989	19 610	10 379	78
	Immobilisations incorporelles				
	Terrains	5 946		5 946	5 946
	Constructions	53 510	43 254	10 256	12 396
	Autres immobilisations corporelles	1 068 547	947 331	121 216	157 313
	Immobilisations financières				
	Autres participations	51 668		51 668	51 668
	Prêts	26 703		26 703	26 712
	Autres immobilisations financières	1 447		1 447	47
TOTAL (1)	1 237 809	1 010 195	227 614	254 159	
ACTIF CIRCULANT	Stock et encours				0
	Avances et acomptes versés sur commandes				0
	Créances				
	Créances usagers	207 101	81 800	125 302	181 883
	Autres créances	1 828 229	239 211	1 589 019	1 823 697
	Valeurs mobilières de placement	0		0	41 106
	Disponibilités	319 260		319 260	251 920
	Charges constatées d'avance	11 129		11 129	14 784
	TOTAL (2)	2 365 720	321 010	2 044 710	2 313 391
TOTAL ACTIF	3 603 529	1 331 205	2 272 324	2 567 550	

		PASSIF	
		31/12/2016	31/12/2015
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	275 160	930 477
	Résultat de l'exercice	-41 625	-655 317
	TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS	233 535	275 160
PROVISIONS	Provisions risques et charges	271 412	266 048
	TOTAL DES PROVISIONS	271 412	266 048
	Dettes financières		
DETTES	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	7	364 923
	Emprunts et dettes financières divers	314 321	299 140
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	825 224	777 760
	Dettes fiscales et sociales	392 060	492 974
	Dettes diverses		
	Autres dettes	235 765	90 045
	Produits constatés d'avance	0	1 500
	TOTAL DES DETTES	1 767 377	2 026 342
	TOTAL PASSIF	2 272 324	2 567 550

2016

(1) Dont à moins d'un an au 31/12/2016 = 1 729 076 ; au 31/12/2015 = 1 981 373.

(2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP au 31/12/2016 = 7 ; au 31/12/2015 = 364 923.

Compte de gestion 2017 “

Globalement nous constatons

une baisse des dépenses liées au 41^e Congrès fédéral soit -41 % soit -111 425 € par rapport au 40^e Congrès.

Cette diminution est due à la maîtrise de certains coûts (comme sur les frais d'organisation, sur la location du Palais des Congrès etc.). En parallèle, nous avons l'ensemble des recettes qui augmente notamment les recettes de cotisations soit **+2 % soit +26 641 €** mais celles-ci ne couvrent toujours pas la totalité des salaires et les cotisations sociales du personnel FTM-CGT dont le poste a d'ailleurs augmenté avec l'embauche de plusieurs CDD et CDI. Le dossier FNI a été reconduit pour cette année pour un montant de **78 500 €**. Les autres recettes ont augmenté soit **+7 % soit 294 304 €** notamment par la hausse des recettes de formations ATMP (**+22 %**) par rapport à l'exercice 2016. Celles-ci représentent **69 %** de l'ensemble des recettes de l'année 2017.

Le total des dépenses au 31 décembre 2017 s'élève à **6 996 426 €** soit une évolution par rapport à 2016 de **+769 358 € (+12 %)**.

Le poste des frais de réunions et déplacements augmente de **536 489 €** soit **+45,92 %** dû essentiellement à la préparation du congrès. A noter, une baisse sur le secteur international de **-21,58 %** soit **-50 395 €**.

Par contre, le poste Charges Financières et Exceptionnelles augmente de **232 072 €**, ceci est dû à la provision pour risque et litige (*Procédure Prud'homale*).

Les recettes du congrès s'élèvent à **493 426 €** et les dépenses nettes au 31 décembre 2017 sont de **163 579 €**.

Les dépenses du secteur de la Communication et Publication ont augmenté de **+34 886 €** soit **+16 %**, en raison du congrès. A noter que sur le poste Publication, les dépenses ont baissé avec la

RECETTES	
Cotisations	1 799 833
Commission FNI	78 500
Autres recettes	4 604 813
Produits financiers et exceptionnels	172 692
TOTAL DES RECETTES	6 655 838
DÉPENSES	
Rémunérations et cotisations sociales	2 585 879
Communication et publications	252 911
Réunions et Déplacements	1 704 732
Congrès fédéral	163 579
Congrès UFICT	15 745
Congrès UFR	3 701
Relations internationales	183 080
Gestion générale	1 170 584
Loyer AFUL	425 803
Provisions	50 798
Amortissements	69 287
Charges financières et exceptionnelles	370 326
TOTAL DES DÉPENSES	6 996 426
Résultat déficitaire	-340 588

mise en place du Mensuel et l'arrêt de publication du journal de l'Ufict.

Nous finissons l'année 2017 avec certes un résultat déficitaire de **-340 588 €** mais mieux que l'année 2015 et 2014 qui pour rappel était une année congrès (**-748 140 €**).



Bilan au 31 décembre

ACTIF				
	31/12/2017			31/12/2016
	Brut	Amortissement provision	Net	
Fonds commercial				
Autres	33 692,20	25 292,73	8 399,47	10 378,67
Immobilisations incorporelles	33 692,20	25 292,73	8 399,47	10 378,67
Immobilisations corporelles	919 859,90	807 626,99	112 232,91	137 417,76
Immobilisations financières	74 861,49		74 861,49	79 817,57
Actifs immobilisés	1 028 413,59	832 919,72	195 493,87	227 614,00
Stocks et encours				
Stocks de marchandises				
Avances et acomptes versés	22 083,94		22 083,94	
Créances usagers et comptes rattachés	249 297,38	63 872,64	185 424,74	125 301,60
Autres créances	6 465,45		6 465,45	5 755,78
Débiteurs divers	237 814,74	111 757,59	126 057,15	94 332,30
Produits à recevoir	1 567 895,37		1 567 895,37	1 494 435,54
Actifs circulant	2 083 556,88	175 630,23	1 907 926,65	1 719 825,22
Disponibilités	352 766,38		352 766,38	317 276,01
Caisse	18 108,66		18 108,66	1 984,02
Disponibilités	370 875,04		370 875,04	319 260,03
Charges constatées d'avance	26 382,24		26 382,24	11 129,46
TOTAL ACTIF	3 509 227,75	1 008 549,95	2 500 677,80	2 277 828,71

PASSIF		
	31/12/2016	31/12/2015
Fonds syndicaux	240 623,27	275 159,83
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-340 588,92	-41 625,15
Provisions réglementées		
Fonds propres	-99 965,65	233 534,68
Provisions	510 075,63	271 412,14
Fonds dédiés		
Emprunts et dettes assimilés	39 968,00	58 312,00
Avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs	1 393 316,70	830 729,10
Autres dettes	422 035,15	392 060,05
Créditeurs divers	226 028,65	479 359,16
Charges à payer	7 450,38	12 421,58
Dettes à court terme	2 088 798,88	1 772 881,89
Concours bancaires courants		
Produits constatés d'avance	1 768,94	
TOTAL PASSIF	2 500 677,80	2 277 828,71

2017



Compte de gestion 2018 “

Les recettes en 2018 s'établissent à 6 637 903 €.

Les encaissements au niveau des cotisations syndicales sont en diminution de **-168 256 €** soit **-9%** notamment pour la part UFICT et UFR. Malgré, une augmentation de **+28%**, les recettes liées à la formation syndicale restent fragiles. En effet, nous constatons que les recettes de stage pour la Réunion sont en baisse de **-14%** par rapport à l'année 2017.

Les recettes sur les stages CHSCT ont également baissé soit **-17%** se justifiant par l'annulation de quelques stages soit cinq sessions annulées sur les vingt-deux prévues contre trois annulées sur l'exercice 2017.

Par ailleurs, les recettes liées à la refacturation du personnel ont également diminué du fait du départ d'un camarade soit **-12 %** par rapport à 2017.

Enfin la légère diminution des recettes ATMP CRAMIF et URIF pourrait expliquer une partie de la baisse générale observée sur la totalité des recettes soit **-21 050 € (-9%)**.

Un dossier FNI a été monté pour le plan de déploiement à hauteur de **300 000€**. Le total des dépenses au 31 décembre 2018 s'élève à **5 953 682 €**.

La masse salariale a augmenté du fait de la réintégration et de l'embauche de nouveaux salariés **+160 844 €** soit **+6%**.

Le poste Communication et Publication a diminué de **-55%** soit **-138 298 €**. La FD a fait l'acquisition d'un système vidéo audio conférence permettant de réduire les coûts du poste de réunions et déplacements.

Par ailleurs, un gros travail a été fait sur la gestion de l'hébergement de certains camarades (notamment la location d'appartement, etc.).

RECETTES	
Cotisations	1 631 577
Commission FNI	300 000
Autres recettes	4 323 398
Produits financiers et exceptionnels	382 928
TOTAL DES RECETTES	6 637 903
DÉPENSES	
Rémunérations et cotisations sociales	2 746 723
Communication et publications	114 613
Réunions et Déplacements	942 851
Congrès fédéral	602
Congrès UFICT	0
Congrès UFR	10 030
Relations internationales	212 311
Gestion générale	1 464 131
Loyer AFUL	362 904
Provisions	0
Amortissements	47 177
Charges financières et exceptionnelles	52 341
TOTAL DES DÉPENSES	5 953 682
Résultat excédentaire	684 221

Les dépenses concernant le document de préparation du 11^e congrès de l'UFR par Rivet ont été également imputées dans la comptabilité générale. Nous dégageons donc sur l'année 2018, un résultat excédentaire de **+684 221 €**.

Bilan au 31 décembre

ACTIF				
	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amortissement provision	Net	
Fonds commercial				
Autres	29 397,36	21 020,14	8 377,22	8 399,47
Immobilisations incorporelles	29 397,36	21 020,14	8 377,22	8 399,47
Immobilisations corporelles	375 315,66	236 595,81	138 719,85	112 232,91
Immobilisations financières	71 679,39		71 679,39	74 861,49
Actifs immobilisés	476 392,41	257 615,95	218 776,46	195 493,87
Stocks et encours				
Stocks de marchandises				
Avances et acomptes versés	20 172,28		20 172,28	22 083,94
Créances usagers et comptes rattachés	621 170,73	63 872,64	557 298,09	185 424,74
Autres créances	2 527,37		2 527,37	6 465,45
Débiteurs divers	178 214,74	93 000,00	85 214,74	126 057,15
Produits à recevoir	1 137 787,64		1 137 787,64	1 567 895,37
Actifs circulant	1 959 872,76	156 872,64	1 803 000,12	1 907 926,65
Disponibilités	621 783,78		621 783,78	352 766,38
Caisse	4 258,98		4 258,98	18 108,66
Disponibilités	626 042,76		626 042,76	370 875,04
Charges constatées d'avance	49 648,90		49 648,90	26 382,24
TOTAL ACTIF	3 111 956,83	414 488,59	2 697 468,24	2 500 677,80

PASSIF		
	31/12/2018	31/12/2017
Fonds syndicaux	30 504,27	240 623,27
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-130 469,92	
Résultat de l'exercice	684 221,67	-340 588,92
Provisions réglementées		
Fonds propres	584 256,02	-99 965,65
Provisions	277 272,45	510 075,63
Fonds dédiés		
Emprunts et dettes assimilés	19 964,00	39 968,00
Avances et acomptes reçus	1 941,86	
Dettes fournisseurs	959 375,27	1 393 316,70
Autres dettes	478 487,86	422 035,15
Créditeurs divers	353 437,20	226 028,65
Charges à payer	22 434,42	7 450,38
Dettes à court terme	1 835 640,61	2 088 798,88
Concours bancaires courants	299,16	
Produits constatés d'avance		1 768,94
TOTAL PASSIF	2 697 468,24	2 500 677,80

2018



Compte de gestion 2019



En 2019, les recettes diminuent globalement de -4 % soit -268 298 € par rapport à 2018 qui s'explique particulièrement par l'absence des recettes de la commission FNI (subvention sur 3 ans).

Malgré cette diminution, nous constatons que les cotisations syndicales ont augmenté de **+66 983 €** pour les périodes 2018-2019 ainsi que les autres recettes qui augmentent de **+5 %** soit **+237 713 €**.

Par ailleurs, les recettes liées aux différents stages (SSCT, CSE, Réunion et Formation Syndicale) sont en net augmentation soit **+187%** par rapport à 2018.

Ceci s'explique par une augmentation du nombre de stages. Mais aussi par une meilleure réorganisation du service Comptabilité et une meilleure gestion des échanges de flux d'information entre la Formation Syndicale et la Comptabilité.

Le total des dépenses au 31 décembre 2019 s'élève à **6 098 611 €** soit une augmentation de **+144 929 €** soit **+2 %**.

Cette augmentation s'explique en partie par les dépenses liées à la préparation du congrès de l'UFR qui s'est tenu en avril 2019 et dont le coût net est de **62 602 €**.

Ensuite nous avons une augmentation du poste Réunions et Déplacements **+167 102 €** qui s'explique en partie par un Bureau fédéral décentralisé au Portugal qui s'est tenue du 11 au 13 mars 2019.

Le poste Rémunérations et Cotisations sociales a diminué de **-291 304 €** soit **-11 %** (départ CDD et CDI et pas de nouvelle embauche).

La politique de la maîtrise des coûts a été suivie par le service Communication avec une diminution des dépenses de **-16 %** soit **-18 086 €**.

RECETTES	
Cotisations	1 698 560
Commission FNI	0
Autres recettes	4 561 111
Produits financiers et exceptionnels	109 934
TOTAL DES RECETTES	6 369 605
DÉPENSES	
Rémunérations et cotisations sociales	2 455 419
Communication et publications	96 526
Réunions et Déplacements	1 109 953
Congrès fédéral	4 001
Congrès UFICT	3 267
Congrès UFR	62 602
Relations internationales	79 875
Gestion générale	1 857 484
Loyer AFUL	363 140
Provisions	0
Amortissements	46 196
Charges financières et exceptionnelles	20 148
TOTAL DES DÉPENSES	6 098 611
Résultat excédentaire	270 994

Même tendance observée sur le poste Relations Internationales **-132 436 €** soit **-62 %**.

Enfin, le poste Gestion Général est constamment en augmentation du fait de l'inflation et du rythme de l'activité de la Fédération (*ex : maintenance informatique, assurances, leasing véhicules, loyers appartements, contrats de maintenance, honoraires avocats, CAC, etc.*).

Nous finissons l'année 2019 avec un résultat excédentaire de **+270 994 €**, ce qui nous conforte dans notre stratégie de politique financière.

Bilan au 31 décembre

ACTIF				
	31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Amortissement provision	Net	
Fonds commercial				
Autres	30 493,86	26 065,75	4 428,11	8 377,22
Immobilisations incorporelles	30 493,86	26 065,75	4 428,11	8 377,22
Immobilisations corporelles	385 712,25	276 545,09	109 167,16	138 719,85
Immobilisations financières	71 160,31		71 160,31	71 679,39
Actifs immobilisés	487 366,42	302 610,84	184 755,58	218 776,46
Stocks et encours				
Stocks de marchandises				
Avances et acomptes versés	33 622,89		33 622,89	20 172,28
Créances usagers et comptes rattachés	776 245,29	75 098,18	701 147,11	557 298,09
Autres créances	12 324,85		12 324,85	2 527,37
Débiteurs divers	140 803,52	57 000,00	83 803,52	85 214,74
Produits à recevoir	1 116 945,92		1 116 945,92	1 137 787,64
Actifs circulant	2 079 942,47	132 098,18	1 947 844,29	1 803 000,12
Disponibilités	724 615,32		724 615,32	621 783,78
Caisse	5 508,91		5 508,91	4 258,98
Disponibilités	730 124,23		730 124,23	626 042,76
Charges constatées d'avance	47 552,95		47 552,95	49 648,90
TOTAL ACTIF	3 344 986,07	434 709,02	2 910 277,05	2 697 468,24

2019

PASSIF		
	31/12/2019	31/12/2018
Fonds syndicaux	584 256,02	30 504,27
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		-130 469,92
Résultat de l'exercice	270 994,36	684 221,67
Provisions réglementées		
Fonds propres	855 250,38	584 256,02
Provisions	312 500,23	277 272,45
Fonds dédiés		
Emprunts et dettes assimilés		19 964,00
Avances et acomptes reçus	1 881,65	1 941,86
Dettes fournisseurs	824 371,29	959 375,27
Autres dettes	479 745,52	478 487,86
Créditeurs divers	397 240,08	353 437,20
Charges à payer	39 287,90	22 434,42
Dettes à court terme	1 742 526,44	1 835 640,61
Concours bancaires courants		299,16
Produits constatés d'avance		
TOTAL PASSIF	2 910 277,05	2 697 468,24

Missions légales récurrentes

Consultation annuelle sur
la situation économique
et financière

Consultation sur la
politique sociale, les
conditions de travail et de
l'emploi

Orientations Stratégiques
de l'entreprise

Missions légales ponctuelles

Licenciement

Alerte

O P A

Concentration

Missions conventionnelles

Tenue de comptabilité

Révision des comptes

Etablissement des états
financiers

Social (Paies et déclarations
sociales)

Conseil

Assistance à la rédaction du
rapport de présentation des
comptes

60 Rue Racine
69100 VILLEURBANNE

04 78 69 17 81

www.mericassocies.com



